



*Réseau de Recherche sur l'innovation  
Printemps de l'innovation  
21 mars 2016  
Cité des sciences et de l'industrie – Paris*

## **TERRITOIRES INTELLIGENTS** **LES ECO-SYSTEMES ENTREPRENEURIAUX**

Table ronde coordonnée par Sophie Boutillier et Nadine Levratto

Comment un territoire peut-il être intelligent ? L'est-il par les technologies qu'il met en œuvre, par les savoir qu'il développe et maîtrise ? Par sa créativité ? L'est-il en tant que tel ou par les acteurs qui le constituent ? Et si oui, quels sont ces auteurs ? Les entrepreneurs ? Les entreprises ? Les responsables des collectivités territoriales ? L'Etat ? Les consommateurs ? Les associations ? Les consommateurs ? Quel est leur rôle ? Quelle est la nature des interrelations et des synergies entre ces acteurs ?

Depuis le début de la décennie 2010, le débat sur les disparités territoriales bat son plein, agité par l'opposition entre les tenants des grandes métropoles et des effets d'agglomération d'une part et ceux qui considèrent que tous les territoires peuvent être performants de l'autre. Ce clivage touche l'intégralité de la filière des économistes « spatiaux », souvent positionnés à l'interface d'une approche universitaire et de missions d'expertise. Le cœur de l'analyse est désormais moins de savoir si le territoire importe — nul ne songe désormais à le nier — que de déterminer les configurations territoriales les plus avantageuses ou efficaces. S'appuyant sur l'avantage procuré par les économies externes d'agglomération, les politiques de croissance fondées sur le modèle métropolitain déploient un arsenal d'outils destiné à favoriser leur développement exponentiel. Le principe théorique sous-jacent à ces démarches est que l'agglomération (des entreprises, des compétences, des centres de recherche et d'innovation, des services, etc.) est un vecteur incontournable de l'efficacité et de la croissance et que les interactions entre ces entités doivent être facilitées par la création de moyens de communication (connexions à haut débit ou moyens de transports). Ce modèle métropolitain profiterait d'abord aux métropoles elles-mêmes, mais aurait également des effets induits sur les autres territoires par un mécanisme de rayonnement et, peut-être aussi surtout, par un effet de redistribution de richesses organisé par un schéma institutionnel.

Bien que dominant, ce modèle de développement territorial ne fait pas l'unanimité. Des voix s'élèvent pour rendre compte des biais méthodologiques qui établissent la supériorité productive des métropoles et de l'existence d'autres types d'écosystèmes territoriaux de l'entrepreneuriat au moins aussi efficaces. Pour être tranchée, la question de l'unicité ou de la pluralité de l'organisation

territorialisée des processus de production, appelle une réflexion qui laisse la place aux différentes façons d'introduire le local dans la pensée économique, à la relation entre les agents économiques et le territoire et à la manière dont ce dernier agit sur les relations économiques.

L'objectif de cette table ronde consacrée aux écosystèmes territoriaux de l'entrepreneuriat et à la nécessité de penser la rencontre entre les entreprises et le territoire. Elle place la notion d'écosystème entrepreneurial au cœur de l'analyse économique du territoire. Traditionnellement, les économistes s'intéressent aux territoires, aux régions ou espaces urbains principalement à partir de deux critères. Le premier, qui est aussi le plus direct, consiste à mesurer la croissance d'un indicateur au niveau local, les critères qui font le plus souvent l'objet d'une telle mesure étant l'emploi et la productivité du travail. Le second porte sur les économies d'agglomérations dont l'intensité permet de hiérarchiser les différents territoires. Ces critères permettent de classer les territoires en privilégiant des systèmes de valeurs sensiblement différents : essentiellement collective pour les premiers, l'inspiration est plus individuelle pour le second. On peut les compléter en composant une sorte de tableau de bord dans lequel, à côté des critères phares habituels que sont la richesse ou l'emploi, figurent d'autres indicateurs ciblés sur des appréciations plus partielles comme, par exemple, la démographie des firmes (taux de création, défaillance), les performances technologiques des territoires (brevets, publications) l'afflux de capitaux extérieurs (les investissements étrangers), la compétitivité économique (taux d'exportation), sans écarter des considérations plus sociales autour du chômage et des inégalités.

La question, souvent laissée en suspens, à laquelle se retrouve pourtant toujours confronté l'expert ou le décideur en charge de l'élaboration ou l'évaluation de mesures de soutien à un territoire est celle de la maille pertinente. Deux possibilités sont offertes. Soit l'on raisonne au niveau d'un espace réduit et les possibilités de repérage des spécificités locales sont noyées par le poids des déterminants externes, soit l'on se situe au plan macroéconomique et l'on perd les effets locaux. Une position médiane est cependant envisageable et doit être préférée car porteuse d'information et de sens pour le Politique. Tout en conservant le primat du local il s'agit de revisiter la notion de performance d'un territoire en mettant à jour les mécanismes de production de la richesse.

Le développement des territoires est principalement l'affaire des acteurs économiques qui y opèrent et dans la dynamique des interactions qu'ils entretiennent.

Les sujets abordés dans le cadre de cette table ronde découlent de ce cadre d'analyse et seront les suivants :

- Définition et origine de la notion d' « éco-système entrepreneurial »,
- Quel est le rôle de l'entrepreneur en matière de développement territorial ?
- Les politiques publiques, tant au niveau national que local, sont-elles à même d'orienter les comportements entrepreneuriaux ?
- Exemples de territoires qui gagnent et de territoires en déclin, l' « effet local » existe-t-il ?

Réseau de recherche sur l'innovation : <http://rrifr.univ-littoral.fr/>